

Organigramme du Syndicat National des Opticiens Réunis (SNOR)

Le Conseil d'Administration du SNOR, composé de 11 personnes, assure la définition et la mise en œuvre du projet stratégique du Syndicat.

Il a élu en son sein, un Président, un vice-Président, un Trésorier, un Secrétaire et un Secrétaire adjoint, lors de son bureau, qui s'est réuni le 10 février dernier.



Olivier PADIEU

Président du Syndicat National des Opticiens Réunis (SNOR)

Olivier PADIEU a été élu Président du **Syndicat National des Opticiens Réunis (SNOR)** le 10 février 2017, lors d'un Conseil d'administration. Auparavant, il était adhérent du SynOpE, intégrant en mars 2016, son Conseil d'administration. Âgé de 44 ans, il a obtenu un BTS « Opticien Lunetier » à Morez (Jura), puis une licence d'optométrie/optique physiologique. Il est aussi diplômé de l'IDRAC (International School of Business). Après ses études, Olivier PADIEU a démarré sa carrière au sein du groupe Essilor en tant que représentant verres (1996). Il a ensuite intégré le magasin Optic 2000 à Dijon, en 2000. Il est aujourd'hui propriétaire de 5 magasins Optic 2000 et 2 magasins Lissac. En 2006, il a été élu au Conseil d'administration de la coopérative Gadol Optic 2000.



Arnaud LAFROGNE

Vice-Président du SNOR
Opticien KRYS
Administrateur Krys Group



Patrice CAMACHO

Secrétaire - Opticien
Directeur Santé et
Réglementation
de Krys Group



Christian ROTHACKER

Trésorier
Administrateur SYNOPTIS



Didier COHEN

Secrétaire adjoint
Opticien-consultant pour
le groupe AFFLELOU

snor

SYNDICAT NATIONAL
DES OPTICIENS RÉUNIS

10 rue Audubon
75012 Paris
01 46 28 01 00

Contact presse :

PATRICIA GOLDMAN COMMUNICATION
10, boulevard de la Tour Maubourg - 75007 Paris

Valentine FABRY
Tél. : 01 47 53 65 67
Fax. : 01 47 53 60 76
Email : vfabry@patricia-goldman.com

Syndicat
National des
Opticiens
Réunis

snor
SYNDICAT NATIONAL
DES OPTICIENS RÉUNIS

Objectifs et missions

Le **Syndicat National des Opticiens Réunis (SNOR)** est le plus important syndicat patronal de la Branche Optique. Il est issu de la nouvelle ambition du SynOpE (créé en 2004), qui est rapidement devenu un organisme professionnel représentatif des opticiens auprès des instances nationales en charge de la Santé, de l'Economie et du Travail.

Fort de plus de 4000 adhérents opticiens, le SNOR rassemble les principales enseignes leaders du marché de l'optique, représentant plus de 30% du marché.

Le **Syndicat National des Opticiens Réunis (SNOR)** poursuivra, avec conviction et détermination, les actions menées pour la défense de la profession d'opticien dans l'intérêt des porteurs. Il coordonnera et dirigera toutes les actions de défense et d'intérêts nécessaires à l'amélioration de la santé visuelle en France.

Les missions du SNOR

Le SNOR milite pour la défense d'un exercice libre et indépendant du métier d'opticien dans l'intérêt de tous les porteurs.

Le SNOR veut que les Français :

- aient un accès facilité aux soins visuels, qui constituent un enjeu de santé publique ;
- restent libres dans le choix de leur opticien, de leur équipement et de leur reste à charge ;
- aient un accès égalitaire et non discriminatoire à un remboursement amélioré.

L'Opticien reste le professionnel en charge du conseil de l'équipement le plus adapté aux besoins du porteur. Cela doit passer par un nécessaire rééquilibrage des relations avec les principaux financeurs, notamment les « complémentaires santé » pour pérenniser un secteur et une profession aujourd'hui en souffrance.

L'Opticien est effectivement un acteur à part entière de la filière santé visuelle. En coordination avec les ophtalmologistes et les orthoptistes il a vocation à intervenir encore davantage dans les réponses aux besoins de santé visuelle des Français, d'autant plus que les opticiens sont en nombre suffisant et répartis harmonieusement sur l'ensemble du territoire.

Notre rôle est donc de :

- répondre aux attentes des Français porteurs d'équipements optiques lunettes et lentilles.

La filière de santé visuelle est aujourd'hui largement impactée par :

- la baisse d'un nombre d'ophtalmologistes, entraînant des délais de rendez-vous toujours plus longs, avec dans certains cas des refus d'accueillir des nouveaux patients ;
- le vieillissement de la population, le développement d'une épidémie de myopie chez les plus jeunes et l'augmentation de la prévalence de certaines pathologies chroniques.

Mais aussi en :

- faisant reconnaître le métier d'opticien, professionnel de santé, avec ses compétences en réfraction, contactologie mais aussi en termes de prévention, dans le cadre de la complémentarité des trois O : Opticiens, Orthoptistes et Ophtalmologistes

- organisant la réingénierie du diplôme d'opticien, aujourd'hui au niveau BTS, et son introduction dans le schéma LMD (Licence Master Doctorat). Cette réforme de la formation des opticiens est indispensable et doit être mise en œuvre dans les plus brefs délais.

- développant l'éthique et la déontologie professionnelle par la mise en place d'un code de déontologie, et la définition claire des pratiques professionnelles, nécessitant également la création d'un outil de régulation, permettant d'identifier et sanctionner toute pratique contraire.

Le Syndicat National des Opticiens Réunis, en quelques chiffres :

- Nous regroupons aujourd'hui plus de **4000 adhérents opticiens** ;
- En 2016 nous représentons plus de **2500 entreprises**, rassemblant plus de **7000 salariés** ;
- Parmi les principaux groupes d'enseignes adhérents :
- Le groupe **ALAIN AFFLELOU**,
- **KRYS GROUP (Krys ; Vision plus et Lynx optique)**,
- **OPTIC 2000-LISSAC**,
- **SYNOPTIS (Optissimo et Visual)**

Le Syndicat National des Opticiens Réunis (SNOR) représente à lui seul plus de **30% du marché de la santé visuelle**.

ALAIN AFFLELOU

G KRYS P

LISSAC
l'Opticien

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

OPTISSIMO
L'esprit Facile

VISUAL
L'OPTICIEN EXPERT EN VERRES

Aux candidats à l'élection présidentielle de 2017



Le **Syndicat National des Opticiens Réunis (SNOR)** souhaite interpeller les candidats à l'élection présidentielle sur les enjeux de la profession et plus largement sur les priorités que le futur Président de la République et sa majorité comptent défendre en matière de santé visuelle pour les Français.

Tous les candidats à l'élection présidentielle se sont exprimés en faveur d'un meilleur remboursement des lunettes ; certains allant même jusqu'à proposer un remboursement total pour les Français. Nous ne pouvons qu'y souscrire, sous réserve bien sûr que celui ou celle qui dirigera le pays pour les cinq ans à venir, précise sur quoi le remboursement à 100% portera.

Mais au-delà des propos de tribune, nous souhaitons surtout interpeller chacun des candidats sur cinq questions concrètes et précises, que nous ne manquerons pas de rappeler dans les prochaines semaines, car il s'agit surtout de la santé des Français :

Interpellation n°1 : C'est un fait, les besoins de santé visuelle vont augmenter de 30% dans les prochaines années alors que le nombre d'ophtalmologistes va lui diminuer de 20% d'ici à 2025.

Quel rôle entendez-vous donner à chaque professionnel de la santé visuelle pour répondre à cette problématique ?

Interpellation n°2 : Concernant les enfants, comment comptez-vous améliorer l'accès aux soins, au dépistage et la prévention durant la scolarité, dans une perspective d'une épidémie de myopie ?

Interpellation n°3 : Face au vieillissement de la population et ses conséquences sociales, notamment de voir les risques de la dépendance exploser, comment comptez-vous améliorer le dépistage, l'accès aux soins et la prise en charge de la compensation de la privation des sens et notamment de la vue ?

Interpellation n°4 : Comment souhaitez-vous assurer le remboursement égalitaire et non discriminatoire des assurés tout en garantissant la liberté de choix, de leur professionnel et de leur équipement ?

Interpellation n°5 : Comment comptez-vous atteindre LA promesse de 100% de remboursement pour les lunettes ?

Sans oublier... un calendrier et un chiffrage précis pour chacun des engagements pris par les candidats en matière de santé visuelle.